

Pourquoi le Tribunal du Cambodge a toute son importance pour la Communauté Internationale

Par

David Scheffer

*Mayer Brown/Robert A. Helman Professeur de Droit et
Directeur, Center for International Human Rights
Northwestern University School of Law (Chicago, Illinois)*

Après une décennie de négociations turbulentes, bien qu'apparaissant souvent tellement futiles mais cependant d'une extrême importance de maintenir en vie, les Chambres Extraordinaires au sein des Cours du Cambodge (ECCC) sont maintenant un fait. Des avocats et des juges sont en quête de justice pour environ 1,7 millions de Cambodgiens qui ont péri durant le régime du Khmer Rouge entre avril 1975 et janvier 1979. Mais cela fait trente ans depuis que les charniers du Cambodge ont été en premier lieu éparpillés avec leurs cadavres puis labourés par les millions d'autres Cambodgiens réduits à l'esclavage de travaux forcés par le régime de Pot Pol. Pour quelle raison la communauté internationale devrait-elle se soucier, particulièrement lorsque tant d'années ont passé, que les dirigeants survivants du Khmer Rouge sont peu nombreux, et que le Cambodge est en paix? Pourquoi investir dans un processus juridique hybride chargé de risques et si incertain dans son aboutissement? Les réponses se trouvent dans la quête implacable pour défaire l'impunité pour les crimes d'atrocité (le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre) qui définissent notre passé et présent collectif et qui ne doivent pas influencer l'avenir.

Mon collègue à Phnom Penh, Youk Chhang, qui est le Directeur du Centre de Documentation du Cambodge, a écrit un essai de compagnon expliquant pourquoi l'ECCC est tellement important pour le peuple cambodgien. Dans cet essai j'explore brièvement pourquoi l'ECCC devrait être importante pour la communauté internationale. Avec tant d'autres défis juridiques dans le domaine de crimes d'atrocité ailleurs dans le monde et avec tant d'autres tribunaux de crimes de guerre exigeant l'appui financier et politique des nations, la communauté internationale peut-elle apprécier et maintenir son soutien initial pour l'ECCC? Laissez-moi offrir quelques réponses à cette question :

Pendant les années de négociations qui débutèrent en 1997, j'étais souvent confronté avec la perspective cynique que la poursuite de justice pour les crimes d'atrocité du régime de Pot Pol était un effort désespérément défectueux. J'ai rappelé aux cyniques (et il y en avait en grand nombre) que nous avons une responsabilité suprême envers ceux qui ont péri au Cambodge de traduire en justice les principaux criminels. Je ne pouvais pas en toute bonne conscience négocier la création de tribunaux pour le conflit des Balkans du début des années 1990, le génocide au Rwanda de 1994, les atrocités de Sierra Leone de la fin des années 1990, ou la Cour Pénale Internationale permanente et ignorer en même temps ce qui était arrivé au Cambodge à la fin des années 1970. La communauté internationale ne devrait pas non plus abandonner le défi juridique résultant de l'assaut terrifiant sur les citoyens du Cambodge alors que le monde s'est tenu lui-même à distance après la Guerre du Vietnam. Particulièrement pour les Américains, le bombardement secret du Cambodge pendant la présidence de Nixon, ce qui a aidé à déstabiliser

le pays alors que le Khmer Rouge gagnait le pouvoir, ne nous laisse d'autre choix moral que de fournir tous les efforts possible afin de réaliser une certaine mesure de responsabilité crédible pour le carnage qui s'ensuivit.

Si le message futile après la Deuxième Guerre mondiale était « plus jamais, » la leçon pleine d'espoir du Cambodge que l'ECCC incarne est : « n'oubliez jamais ». Sans doute le but le plus fondamental de l'ECCC d'une perspective internationale consiste en ce qu'il manifeste, pourvu qu'il continue à fonctionner conformément à sa conception constitutionnelle, que l'impunité ne prévaudra pas au Cambodge pour les dirigeants survivants du Khmer Rouge ou d'autres responsables pour les crimes d'atrocité du régime de Pol Pot. Ce seul fait envoie un signal puissant dans le monde entier que la communauté internationale prend très au sérieux la responsabilité pour des crimes d'atrocité et qu'il n'y a aucun chronomètre pour la justice. Si l'ECCC peut administrer des procès équitables, entièrement respectueux des normes internationales de procédure, les jugements de culpabilité ou d'innocence qui seront rendus évoqueront une balise d'espoir pour toutes les victimes de tels crimes contre l'humanité. Ils sauront que si la justice peut être rendue au Cambodge — trois décennies après cette apocalypse nationale — il doit alors y avoir de l'espoir qu'ils puissent aussi établir ou trouver un tribunal qui puisse rendre justice de manière crédible, si non dans l'immédiat alors tout au moins durant la vie des seigneurs d'atrocités qui doivent faire face à leur conjurations.

L'ECCC est une cour si uniquement conçue que la communauté internationale y est attentive pour voir s'il accomplira son mandat avec objectivité et intégrité ou bien s'il succombera à l'influence et à la manipulation politique. L'ECCC n'est pas une Cour Pénale Internationale. C'est plutôt une cour cambodgienne intérieure spéciale qui fonctionne en partenariat avec les Nations Unies (conformément à un traité et une loi cambodgienne particulièrement conçue) et qui inclut beaucoup de droit pénal international ainsi que les normes internationales de procédure. Tandis que la Cour Spéciale pour la Sierra Leone, qui a été créée selon le traité entre le Gouvernement de Sierra Leone et les Nations Unies, est une Cour Pénale Internationale, l'ECCC a été conçue un peu différemment, comme une cour nationale à caractère international "extraordinaire". Beaucoup d'observateurs internationaux observeront et contrôleront comment l'ECCC remplira ces tâches quotidiennes d'enquête, d'accusation, de jugement et de sentence sans devenir dans le piège des intrigues politiques qui semblent définir chaque aspect de la société cambodgienne. Il n'y a aucun doute que l'ECCC est expérimentale, mais une initiative pour laquelle il n'y avait vraiment aucune autre alternative viable après des années de négociations. Si l'ECCC réussit dans sa réalisation d'une justice crédible au sein du pouvoir judiciaire cambodgien, il manifestera que la justice internationale peut être rendue parmi des cours nationales et internationales avec une plus grande confiance que nous aurions ou l'imaginer il y a plus ou moins une décennie.

Finalement, l'ECCC est une épreuve importante pour les Nations Unies, qui est associée de très près avec le Gouvernement Royal du Cambodge dans la dotation en personnel, le financement et l'administration des Chambres. La communauté internationale ne s'attend à rien moins que les hautes normes de performance pour l'ECCC et le gouvernement cambodgien qui sont exigées des représentants de l'ONU soient remplies. La façon dont les Nations Unies traitent cette relation délicate qui exige à tout moment la patience, la persévérance, le tact diplomatique et la défense de l'autorité de la loi, en dira long de l'organisation internationale et sa capacité de gérer les mécanismes nouveaux mais essentiels de justice intérieure et internationale. Le site Web du

Cambodia Tribunal Monitor (www.cambodiatribunal.org) est aussi une entreprise internationale unique. Il diffusera sur le Web les procès de l'ECCC ainsi que les entretiens avec des citoyens cambodgiens et leurs réactions aux procès. En apportant les procès au premier rang de l'auditoire international et au nombre grandissant de Cambodgiens ayant accès à l'Internet, le Cambodia Tribunal Monitor sert le plus grand objectif : de mettre fin à l'impunité par l'éducation et la prise de conscience des atrocités du passé. Il servira bien ce but si les générations suivantes à travers le monde n'oublient jamais ce qui est arrivé au Cambodge.